



Justificatif de crédit non payé auprès de la Banque de France

Par **sevenathan**, le **12/09/2013** à **11:25**

Bonjour,

J'ai contracté deux crédits auprès de Finaref il y a plus de 10 ans. J'ai payé pendant quelques temps. Ayant de gros problèmes financiers, je suis tombée dans l'engrenage infernal des crédits "faciles".

Un jour, j'ai réagi en déposant un dossier de surendettement à la Banque de France qui a décidé de mettre en place un plan.

Depuis octobre 2008, je paie chaque mois (tant bien que mal) à chacun de mes créanciers selon le plan préconisé.

En 2011, j'ai soldé, sous la menace d'huissier, un de mes crédit chez Cofinoga. Un autre (toujours chez Cofinoga) est effacé pour forclusion biennale.

Pour Finaref, je n'ai rien payé depuis le début de ce plan car, à chaque fois que le prélèvement arrivait à la banque, il n'y avait plus d'argent et était systématiquement refusé.

Ils ont tenté via Crédirec ou Intrum Justitia, de récupérer cet argent. Le dernier appel pour un arrangement date de début 2013. Ce que je leur proposais pour solder ma dette ne leur suffisant pas, je suppose, ils m'ont laissée tranquille.

Aujourd'hui, mon plan de la BdF arrive à son terme. Je vais redéposer un dossier pour voir comment ça va se passer par la suite. Je ne sais pas comment expliquer ma situation face à Finaref.

Pouvez-vous m'aider à justifier ma situation à la Banque de France.

Merci d'avance.